

# LES COMMISSIONS RECOMMANDATIONS DE L'OPPEE LIBERTÉS ET PANDÉMIE

**Séance exploratoire - Jeudi 17 mars / 17h00 - 19h00**  
Salle des thèses, université de Bordeaux – campus Pessac

Possibilité de suivre sur inscription la séance en distanciel :  
<https://framaforms.org/seance-exploratoire-1646676294>



"Morning sun", Edward Hopper, 1952. © Columbus Museum Of Art, Ohio

## Référence scientifique

**Hinda Hedhili-Azema**, maître de conférences en histoire du droit, co-directrice de l'OPPEE

## Organisation scientifique

**Clémence Faugère**, doctorante en histoire du droit et des institutions, IRM, université de Bordeaux  
**Yoann Nabat**, doctorant en droit privé et sciences criminelles, ISCJ, université de Bordeaux  
**Clémence Faure**, ingénieure d'études à l'OPPEE-IRM, université de Bordeaux

**Contact :**  
clemence.faugere@u-bordeaux.fr  
yoann.nabat@u-bordeaux.fr  
clemence.faure@u-bordeaux.fr

## PRÉSENTATION

À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la médecine en devenant clinique et statistique, a opté pour une posture que l'on peut qualifier de normative. Comme l'indique Michel Foucault dans son ouvrage *Naissance de la clinique*, elle a tendu peu à peu « à régenter les rapports physiques et moraux de l'individu et de la société où il vit ». La médecine s'intéresse aux maux de l'individu mais également à la communauté, à travers la mise en place de stratégies de santé publique. Le corps humain et le corps social se trouvent liés dans l'action des pouvoirs publics. Dans cette perspective d'étatisation des politiques sanitaires, à la condition de patient est adjointe celle de citoyen. Au sein des sociétés démocratiques, l'État doit ainsi composer entre la nécessaire préservation de la communauté contre la maladie et le respect des droits fondamentaux des individus, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Aujourd'hui, la question des libertés fondamentales est essentielle au cœur de la crise sanitaire de la Covid-19 qui a vu se succéder un certain nombre de mesures plus ou moins coercitives (du confinement intégral aux mesures du pass sanitaire et vaccinal, en passant par les couvre-feux). S'il se pose bien sûr la question de la nécessité et de la proportionnalité de ces mesures, vérifiées notamment par le Conseil constitutionnel, c'est aussi plus généralement l'équilibre entre libertés individuelles et collectives, entre contrôle des risques et régime libéral qu'il s'agira de questionner, dans un renouvellement des problématiques traditionnelles entre sécurité et liberté. Une réflexion sur le rôle des organes démocratiques dans la crise sanitaire et sur la place respective de la délibération collective et du discours des experts pourra également être menée pour mieux en saisir les enjeux

### AXES PRINCIPAUX :

- Interdépendance entre libertés publiques et individuelles
- Tensions entre contrôle des risques et régime libéral
- Tensions entre démocratie, crise et exception
- Tensions entre épistémocratie et démocratie

- Mesures de restrictions des libertés individuelles et acceptation sociale
- Pandémie, gestion de crise et contestations
- Incidences de la crise sanitaire sur le rôle et la pratique des institutions judiciaires
- Pratiques pénales et carcérales en période pandémique

### INVITÉ·E·S :

**Aurélie Bergeaud-Wetterwald**, Professeur de droit privé et sciences criminelles, co-responsable du master Contentieux judiciaire, ISCJ, université de Bordeaux

**Cédric Brun**, maître de conférences en philosophie, SPH, université Bordeaux Montaigne

**Philippe Laville**, co-responsable du groupe de travail Santé-bioéthique de la Ligue des Droits de l'Homme (à distance)

**Roger Marthan**, Professeur-clinicien, directeur du CRCTB, directeur du Collège des écoles doctorales, chef du service d'explorations fonctionnelles respiratoires au CHU de Bordeaux

**Marion Paoletti**, Professeure en sociologie, IRM, université de Bordeaux

**Virginie Peltier**, Professeur de droit privé et sciences criminelles, responsable du master 2 Criminologie, ISCJ, université de Bordeaux

**Éric Ruelle**, Président du Tribunal Judiciaire de Bordeaux

**Maître Nathalie Tehio**, avocate, membre du Bureau National de la Ligue Des Droits de l'Homme (à distance)

**Maître Éléonore Trouvé**, avocate au barreau de Bordeaux

### MODÉRATEUR·TRICE·S :

**Clémence Faugère**, doctorante en histoire du droit et des institutions, IRM, université de Bordeaux

**Yoann Nabat**, doctorant en droit privé et sciences criminelles, ISCJ, université de Bordeaux

## LES COMMISSIONS RECOMMANDATIONS DE L'OPPEE :

Le programme "commissions recommandations" est un projet universitaire mené dans le cadre de l'Observatoire des politiques publiques en situation d'épidémie et post-épidémique (Oppee). Ce programme a vocation à fournir une aide à la prise de décision publique en matière de santé publique et de politique sanitaire. Les travaux qui sont réalisés au sein des commissions et les échanges transdisciplinaires qui les nourrissent, doivent ainsi conduire à la formulation de propositions concrètes en vue de l'adoption de politiques publiques efficaces et adaptées aux situations de crise.

À cette fin, les participant·e·s aux commissions recommandations de l'Oppee se donnent pour objectif scientifique de repérer les divers enjeux soulevés par la crise Covid-19 et de mesurer, conformément aux missions que s'est donné l'Observatoire, l'impact de l'épidémie sur les politiques sanitaires, sur les politiques de santé publique, sur la protection des libertés publiques et des droits individuels, sur la sécurité publique et sur la production, la révélation et/ou l'aggravation des inégalités et des discriminations sociales.

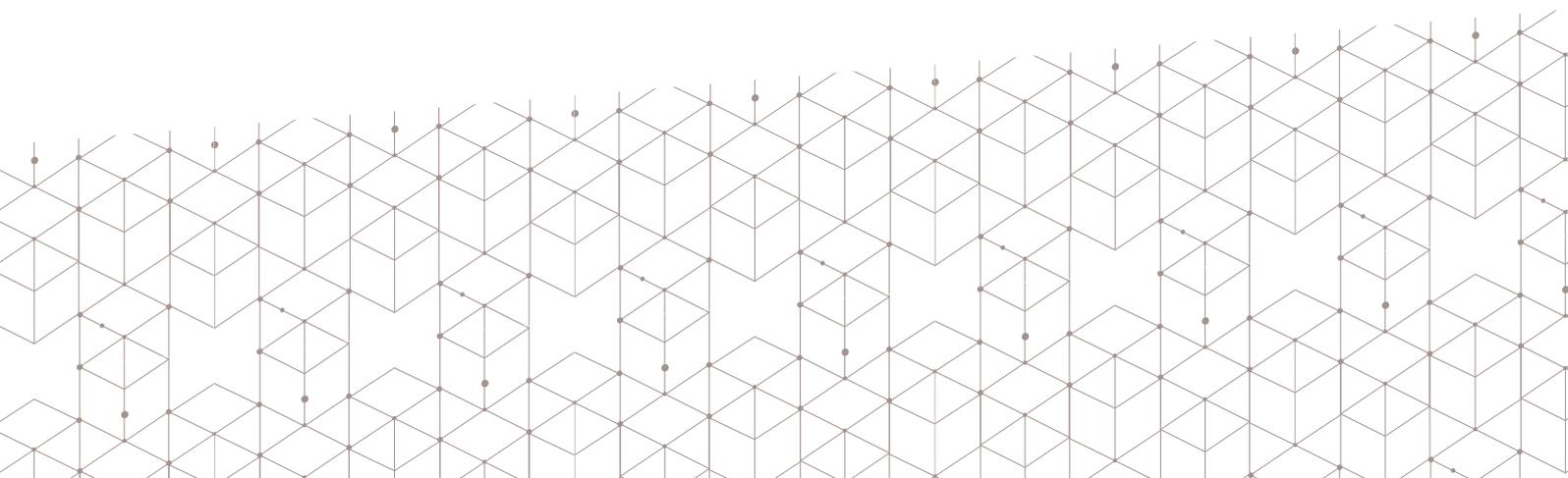
Pour poursuivre cet objectif, les commissions recommandations se proposent de réunir des universitaires issu·e·s de diverses disciplines (droit, anthropologie, sociologie, sciences médicales, histoire, informatique, philosophie, science politique...) mais également des professionnel·le·s et des expert·e·s de terrain (médecins, praticiens et praticiennes hospitalier·ière·s, membres d'association, avocat·e·s, ...).

Les discussions et les travaux menés au sein des commissions s'organisent en deux volets complémentaires :

- Un volet exploratoire : au cours d'une première séance plénière, les participant·e·s déterminent collectivement les grands sujets et les grandes questions liés à la thématique définie par les organisateur et organisatrices.

- Un volet production : réparti·e·s en groupes de travail sur le fondement des enjeux identifiés lors de la séance plénière, les participant·e·s orientent leurs réflexions et leurs discussions vers l'énoncé de recommandations à destination des acteur·trice·s compétent·e·s en matière de prévention et de gestion de crises.

La démarche sur laquelle se fonde les commissions recommandations de l'Oppee se veut ainsi innovante non seulement parce qu'elle tente de construire via le croisement disciplinaire un programme de recherche opérant pour nourrir les débats engendrés par la crise sanitaire mais aussi parce qu'elle emprunte à ce titre les voies de la science ouverte, participative et collaborative.



## L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN SITUATION D'ÉPIDÉMIE ET POST-ÉPIDÉMIE

L'Observatoire des politiques publiques en situation d'épidémie et post-épidémique (Oppee) est un organisme universitaire de nature pluridisciplinaire créé dans le cadre de la mission Covid-19 de l'Université de Bordeaux. Il est rattaché à l'Institut de recherche Montesquieu (IRM). L'Oppee se donne pour objectif d'analyser les politiques publiques adoptées et/ou mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire en cours. Plus précisément, il a vocation à identifier la nature, les causes et les effets des politiques publiques à trois échelles : locale (commune, intercommunalité, département, région), nationale et internationale. Les travaux de ses membres se structurent autour de cinq axes : la politique sanitaire ; la politique de santé publique ; la protection et la régulation des libertés publiques, des droits individuels et des droits fondamentaux ; les enjeux de sécurité et de défense ; les inégalités et discriminations sociales engendrées, révélées ou aggravées par l'épidémie.

Département de recherche  
**OPPEE | Observatoire  
des politiques publiques en situation  
d'épidémie et post épidémique** / Université  
de **BORDEAUX**